

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel – Tweemaandelijks Tijdschrift

Mars – Maart 1996

160



UCCLENSIA

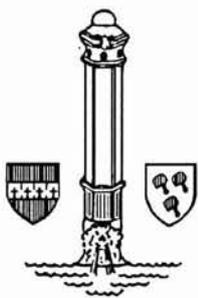
Organe du Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 376 77 43, CCP 000-0062207-30

mars 1996 – n° 160

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 376 77 43, PCR 000-0062207-30

maart 1996 – nr 160

Sommaire – Inhoud



- Chemins et sentiers piétonniers (XIII), *par J.M. Pierrard* 3
- Relevé provisoire des cartes et plans manuscrits concernant Uccle
aux Archives générales du Royaume, *par Luc Janssens* 9
- Kermis in het dorp (II) Maandagkermis - De volksspelen,
door Robert Boschloos 17
- Le Barbu d'Uccle (IV) L'année 1910, *par Jean Lowies* 21

LES PAGES DE RODA DE BLADZIJDEN VAN RODA



- Mémoires de l'abbé Maurice De Backer (prison de Saint-Gilles, 8 août 1941)
(suite) ch.IV, *par Pierre Olivier* 27
- Mensen van bij ons (vervolg), *door Raymond Van Nerom* 31

En couverture: La rue Keyenbempt et le moulin du Neckersgat

Chemins et sentiers piétonniers (XIII)

par J.M. Pierrard

Nous examinerons cette fois la partie d'Uccle située en bordure du territoire de Drogenbos entre la chaussée de Ruisbroek et la chaussée de Drogenbos.

La limite entre les deux communes était jadis constituée par un ruisseau dénommé Zandbeek ou Fleurbeek, aujourd'hui disparu.

Ancienne zone maraîchère, cet espace fait traditionnellement partie de Stalle. Plus précisément la partie Nord de la zone se

trouve sur Neerstalle, la partie Sud a pris le nom de "quartier du Melkriek". Dans la mesure où l'urbanisation de cet espace se poursuit rapidement, il importe d'y préserver les sentiers vicinaux encore existants.

Le chemin 25 (rue Keyenbempt ♦ rue de l'Étoile)

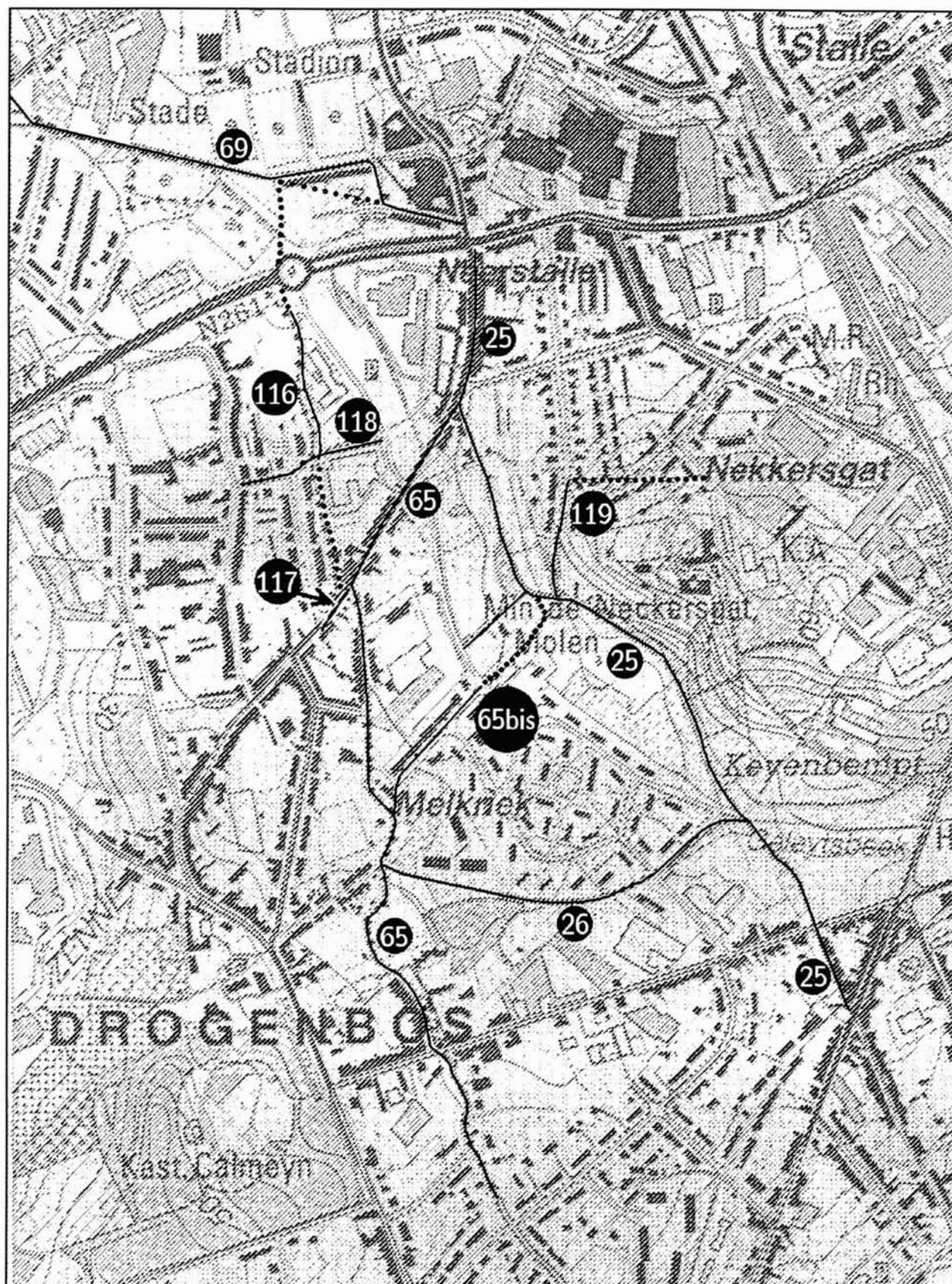
Ce chemin rejoint la chaussée d'Alsemberg à la chaussée de Neerstalle. Il s'agit ici sans aucun doute de l'un des plus vieux chemins de notre commune, emprunté jadis par le trafic venu de Nivelles et Braine-l'Alleud et se dirigeant vers Bruxelles. Venant du Puits de Calevoet, il était en effet beaucoup plus aisé pour celui-ci d'atteindre Bruxelles en passant par la rue Keyenbempt, la rue de l'Étoile, la chaussée de Neerstalle et Forest que de remonter vers les hauteurs de l'Altitude 100. Le manoir de Neckersgat dont l'ancien moulin est un vestige était certainement un lieu fortifié permettant de contrôler ce trafic.

Aujourd'hui un tronçon de la rue Keyenbempt a été heureusement interdit au trafic automobile, ce qui permet de le réserver à la promenade. Une partie de cette rue est classée, étant comprise dans

le périmètre de classement du site de Neckersgat. On doit regretter cependant que des individus sans scrupules continuent à y déverser impunément quantité de déchets, et ce malgré toutes les mesures prises pour tenter de s'opposer à ces actes délictueux trop longtemps tolérés. Le terme "Keyenbeempt" se retrouve déjà en 1435.¹ Il désignait l'espace de prés situés entre le Zandbeek et le Geleytsbeek. "Bempt" ou "beempt" a le sens général de "prairie humide". On désignait en particulier sous le nom de "Bempt" l'ensemble des prairies longeant le cours de la Senne entre Beersel et Forest. Le Keyenbempt se rattachait à cette contrée. "Keyen" a le sens d'"argileux". La rue Keyenbempt a porté jadis le nom de Beemptstraet.² La dénomination "rue Keyenbempt" lui a été donnée au XIX^e siècle sans qu'on ne sache à quelle occa-

1 A.C.H. Van Loey: *Studie over de nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel* - 1931.

2 H. Crokaert: *Les chemins d'Uccle au temps jadis* in "Le Folklore Brabançon" n° 173 mars 1967.



sion.³ À l'Atlas des chemins vicinaux la rue Keyenbempt porte le n° 25 et est sensée conduire du "hameau de Carloo à Fo-

rêt". On constate en effet qu'un certain nombre de documents donnent erronément au hameau de Groelst (aujourd'hui

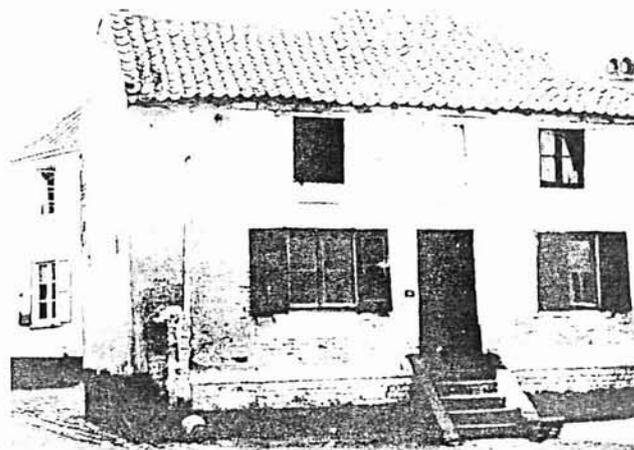
3 R. Meurisse et consorts: *Découvrez Uccle, ses rues et places* Bruxelles 1986.

le “Bourdon”) la dénomination de “hameau de Carloo”. Par ailleurs par la chaussée de Neerstalle on pouvait atteindre Forest aisément. La rue Keyenbempt porte à l’Atlas le nom de “Molenbeekstraat”. En effet, elle longe le Geleytsbeek que certains documents (au

XIX^e siècle surtout) dénomment “Molenbeek”. Elle a une longueur de 1297m et une largeur de 3,30m. Le chemin comportait un pont au-dessus du Linkebeek aujourd’hui supprimé à cet endroit, pont dit “Molensteen” dont l’entretien incombe également à la commune.

Le chemin 26

Il s’agit en fait du tronçon occidental de l’actuelle rue François Vervloet. Si aujourd’hui cette rue suit fidèlement l’ancien chemin n° 26, les cartes du XIX^e siècle font apparaître dans la partie médiane du chemin un tracé nettement plus au Nord, disparu depuis lors. Ce chemin constitue un tronçon de l’ancienne Camstraete ou Cammestraete (rue de la Brasserie) qui se poursuivait par le sentier 66 (voir Ucclesia 152-septembre 1994) et allait de Drogenbos à Groelst (Château d’Or). Selon l’Atlas, il conduit du “hameau de Carloo” (voir ci-dessus) à Drogenbos. Il est dénommé “Campstraet”. Sa longueur est de 580m, sa largeur est



Petite maison dans la «Kammestraet», l’actuelle rue de la Brasserie

de 3,30m et son entretien incombe à la commune.

Le sentier 65 (rue des Trois Rois ♦ rue de l’Étoile)

Ce sentier porte aujourd’hui le nom de rue des Trois Rois, sauf dans sa partie la plus septentrionale où son assiette a été reprise par la rue de l’Étoile. La dénomination de “rue des Trois Rois” lui a été donnée officiellement par décision du Conseil Communal du 26 juin 1926.³ Il semble que cette dénomination se rapporte à l’existence d’une ancienne auberge de Drogenbos dénommée: “In de Drij Koningen”. Il s’agit bien entendu des Rois Mages. Sur la carte de Kiessling (1914), cette rue est dénommée “rue de la Comète” du nom d’une usine sise chaussée de Drogenbos.³ Quant à la rue de l’Étoile, elle porta jadis le nom de “Steertstraet” (rue de la Queue). Le nom de “rue de l’Étoile” proviendrait d’une

mauvaise traduction de “steert” confondu avec “ster” ou ferait allusion à une auberge dénommée “In de Ster” ayant existé au XVI^e siècle, près du Creetmolen (au carrefour de la rue de l’Étoile et de la rue Keyenbempt). Le sentier 65 (excepté le tronçon repris par la rue de l’Étoile) longeait approximativement le ruisseau dénommé Zandbeek ou Sandbeek ou Fleurbeek (aujourd’hui disparu) qui marquait la limite entre Uccle et Drogenbos. C’est en relation avec ce ruisseau que le sentier 65 porte à l’Atlas la dénomination de “Sanebeekweg”; le tronçon septentrional portait cependant la dénomination de “Drogenbosweg”. Selon l’Atlas, ce sentier permettait d’aller du “hameau de Calevoet à Forêt”. Il a une longueur de



Le Creetmolen, selon Pol Craps

1003m, une largeur de 1,65m et son entretien incombe aux riverains. Signalons encore que la rue des Trois Rois est pavée et accessible aux voitures entre la rue de l'Étoile et la rue du Vieux Moulin; elle re-

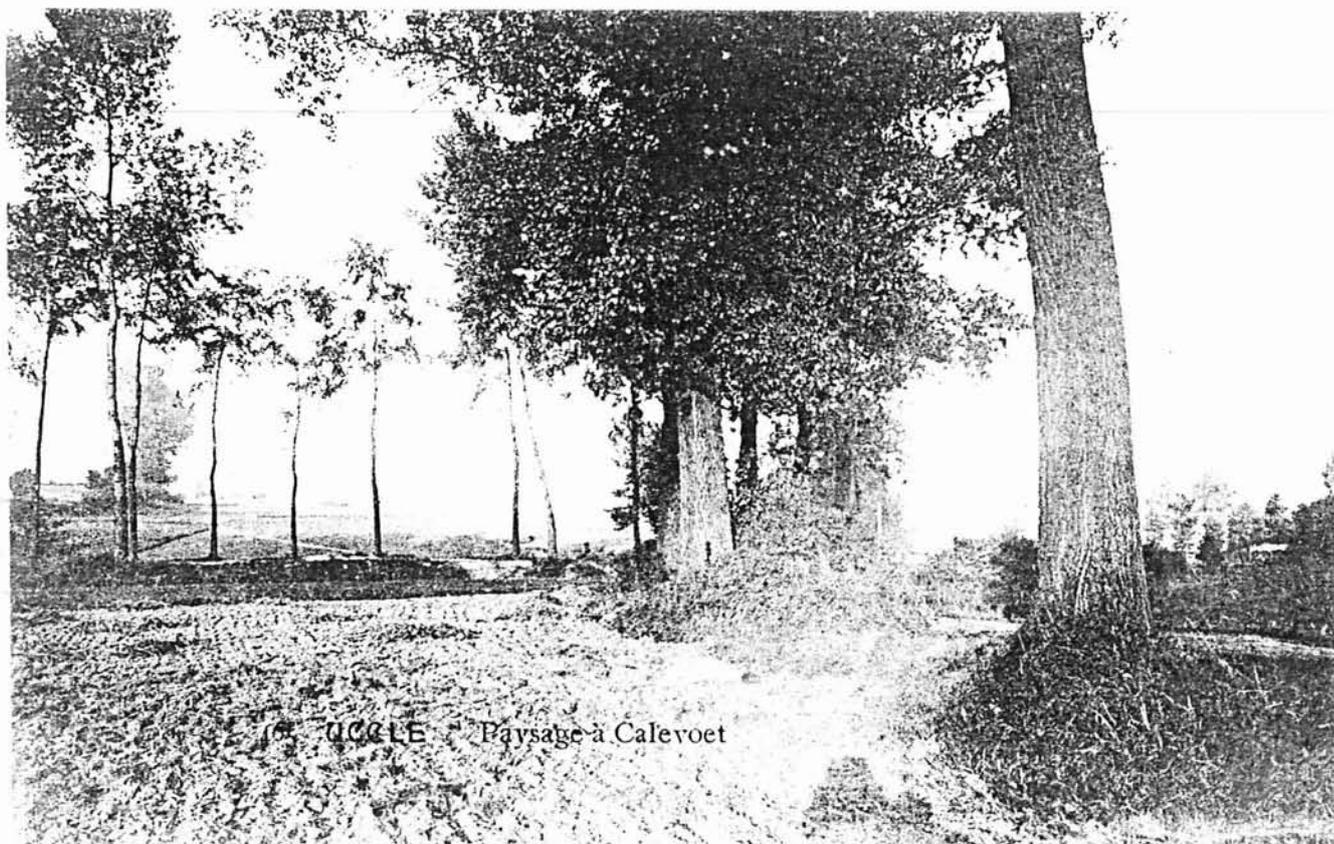
devient un sentier entre cette rue et la rue de la Brasserie et est à nouveau pavée et carrossable entre cette dernière rue et son extrémité un peu au-delà de la rue de l'Yser.

Le sentier 65^{bis} (chemin de la Truite)

Ce sentier relie le moulin de Neckersgat à la "rue" des Trois Rois et permet de là d'atteindre Drogenbos par l'ancienne Cam(me)straet aujourd'hui rue de la Brasserie (ou Brouwerijstraat).

En 1985 (par arrêté de la Députation Permanente du 13 juin) le sentier fut déplacé d'environ 50m vers le Nord entre la rue Keyenbempt et la rue du Melkriek. Ce tronçon jadis pavé fut remplacé par un chemin de terre qui vient d'être empierré récemment par les services communaux. Le tronçon suivant entre la rue

du Melkriek et la "rue" des Trois Rois est aujourd'hui viabilisé dans sa plus grande partie. L'extrémité de ce tronçon est cependant restée actuellement un chemin de terre. A l'Atlas des chemins vicinaux le sentier 65^{bis} porte le nom de "Kelperweg", c'est-à-dire "Chemin de la Carpe". En 1912, par décision du Conseil Communal du 13 mars, ce chemin est devenu "Chemin de la Truite".³ Il est douteux qu'il y ait jamais eu de truites dans notre région et nous ignorons totalement ce qui a pu motiver ce changement de



UCCLE Paysage à Calevoet

*Paysage à Calevoet
(Cartophilie Belge)*

dénomination. Selon l'Atlas, il a une longueur de 387m, et une largeur de 1,65m.

Son entretien incombe aux riverains. Il relie le sentier n° 65 au Chemin n° 25.

Le sentier 69 (Melbickweg)

Voir Ucclesia n° 151 de mai 1994.

Le sentier 116 (Zandbeekweg)

Le sentier 116 joignait le sentier 69 aujourd'hui rue Zwartebeek au chemin 65 aujourd'hui rue de l'Étoile, en longeant pratiquement le Zandbeek aujourd'hui supprimé et qui constituait, comme nous l'avons dit, la limite entre Uccle et Drogenbos. La partie de ce sentier située entre l'extrémité carrossable de la rue Zwartebeek et le rond-point de l'actuelle rue de Stalle prolongée fut supprimée par décision de la Députation Permanente datée du 2 mars 1978. On sait qu'il est prévu aujourd'hui de rétablir une liaison entre ces deux points sous le nom de

"promenade verte", laquelle est d'ailleurs détaillée au P.R.D. Au-delà du rond-point le sentier sert aujourd'hui d'accès à l'un des parkings d'Infobo. Au-delà le sentier est interdit au public. On notera d'ailleurs qu'au débouché du sentier dans la rue de l'Étoile, des constructions déjà anciennes ont été érigées sur l'assiette de ce sentier. À l'Atlas le sentier 116 porte l'appellation de "Zandbeekweg". Il a une largeur de 1,65m et une longueur de 587m. Son entretien incombe aux riverains.

Le sentier 117.

L'assiette de ce sentier a été reprise aujourd'hui entièrement par la rue de l'Étoile entre la rue des Trois Rois et la limite de Drogenbos. À l'Atlas ce sentier

ne porte pas de nom. Il relie le sentier 95 (lire "sentier 65" !) au ruisseau. Il a une longueur de 73m, une largeur de 1,10m et son entretien incombe aux riverains.

Le sentier 118 (Kauwenbemptweg)

Le sentier 118 relie actuellement le parking de la rue de Stalle prolongée à la rue Fleurbeek (sous Drogenbos). Selon l'Atlas il relie le sentier 65 au sentier 116 (Zandbeekweg). Il a une longueur de 179m, une largeur de 1,10m et son entre-

tien incombe aux riverains. Selon le Docteur Van Loey¹ "kauwen" serait une graphie erronée de "kei" que l'on retrouve dans "Keyenbempt" et qui se prononce localement "kaa".

Le sentier 119 (Ziekhuisweg)



Le sentier 119 reliait le moulin de Neckersgat à l'actuelle rue Egide Van Oppem en suivant approximativement l'actuelle rue Edouard Michiels puis l'avenue Achille Reisdorff. Il a conservé son caractère piétonnier au départ du moulin du Neckersgat qu'il longe du côté Ouest. Plus haut son assiette a été reprise par la rue Edouard Michiels. Le sentier passait ensuite légèrement au Nord de l'actuelle avenue Achille Reisdorff puis croisait celle-ci près de l'entrée du Koninklijk Atheneum Ukkel et allait rejoindre le chemin 68 dit "Sparrenweg". (Voir Ucclesia n° 152 sept. 1994). À l'Atlas le sentier 119 porte le nom de Ziekhuisweg. Nous avons déjà commenté cette appellation dans le n° 159 d'Ucclesia de janvier 1996 p. 14. Il relie le chemin n° 25 au sentier n° 68. Il a une longueur de 364m, une largeur de 1,10m et son entretien incombe aux riverains.

Calevoet, Vieux Moulin

Relevé provisoire des cartes et plans manuscrits concernant Uccle aux Archives générales du Royaume

par Luc Janssens¹

Seules les collections suivantes, conservées aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, ont été examinées pour dresser ce relevé de cartes et plans manuscrits:

1. Cartes et plans manuscrits;
2. Cartes et plans, inventaire manuscrit;
3. Province de Brabant. Plans du Service technique des Bâtiments;
4. Plans de Laurent Benoît Dewez;
5. Archives ecclésiastiques du Brabant (pour mémoire).

Il ne faut, en aucun cas, considérer ce relevé comme exhaustif. La plupart des car-

tes et plans des Archives générales du Royaume restent, en effet, conservés dans les fonds d'archives, et ne sont pas rassemblés dans des collections spécifiques. Les archives du gouvernement provincial du Brabant, par exemple, contiennent, entre autres, une quantité importante de plans parmi les dossiers d'enquêtes «commodo et incommodo» relatives aux installations jugées dangereuses (machines à vapeur), pour lesquelles les entreprises devaient fournir un plan détaillé de l'habitat dans un rayon déterminé autour de la nouvelle installation prévue.²

1. Cartes et plans manuscrits

Louis Prosper Gachard, premier Archiviste général du Royaume, retrace dans l'introduction de l'inventaire des cartes et plans, publié en 1848, l'origine des plans manuscrits de la collection: «on ignore généralement, explique-t-il, que les Archives du Royaume renferment une collection topographique digne d'être citée entre les collections du même genre. Cela n'a rien qui doive surprendre: nous l'ignorions nous-mêmes, il y a peu d'années encore. Quelques centaines de cartes existaient, dispersées dans les différentes salles du dépôt, faute d'un emplacement convenable pour les réunir: une par-

tie seulement en était inventoriée, et encore l'était-elle d'une manière provisoire et imparfaite. Aussi, lorsqu'on avait besoin de quelque carte ou de quelque plan, n'était-ce pas sans peine qu'on parvenait à mettre la main dessus». En 1845, l'Archiviste général décidait de mettre de l'ordre dans cette section. Il fit rechercher et rassembler toutes les cartes et tous les plans qui se trouvaient, çà et là, aux Archives et constitua de cette manière une première série de 1149 numéros. Plus tard, Gachard fit dépouiller les cartons et liasses de documents où il y avait lieu de suppo-

¹ Attaché aux Archives générales du Royaume à Bruxelles. Avec la collaboration de Jean Houssiau.

² Polart M.-T., *Gouvernement provincial du Brabant. Établissements dangereux, insalubres ou incommodes 1819-1954*, Bruxelles, 1992, 216 p. (*Instruments de recherche à tirage limité*, 106).

ser que des cartes et plans étaient contenus. Ceux que l'on avait ainsi recueillis, et qui pouvaient être extraits sans inconvénients, furent rassemblés en une deuxième série de plus de mille articles.

Dès le mois de mars 1846, les descriptions des cartes et plans étaient prêtes à être publiées, mais cette publication ne sortira de presse qu'en 1848.³ Gachard concluait: «...Tels sont les éléments dont a été formée notre collection topographique manuscrite. On pourrait presque dire que c'est une création nouvelle, et j'ose me flatter qu'on m'en saura gré». En 1879, Charles Piot publiait le supplément de l'inventaire avec l'analyse de 1144 cartes manuscrites.⁴ Il fit remarquer que les cartes des villes et communes, des édifices privés et religieux, des propriétés rurales et urbaines, des biens communaux, chemins et rivières avaient été retirées, en grande partie, des archives du Grand conseil de Malines et du Conseil souverain de Brabant. Hélas, pour la plupart des cartes et plans inventoriés sous la direction de Gachard, la connexion avec les dossiers d'archives est brisée. De ce fait, il est complexe d'établir un lien entre ces cartes et les archives qui s'y rapportent.⁵

Étudiant les dossiers de procédure devant le Grand conseil de Malines, A.H. Huussen a montré que le travail de Piot n'était pas systématique. Il a d'ailleurs publié un répertoire complémentaire de superbes plans relatifs aux Provinces Unies, trouvés dans les dossiers des «Appels de Hollande».⁶

1.1. Carte figurative des routes et chemins vicinaux entre Ruysbroek, Droogenbos, Stalle et Uccle, dressée, en 1775, par Charles-Joseph Everaert, géomètre juré, à l'occasion d'un procès soutenu par l'ab-

besse de Forest contre le village de Droogenbos.

73,5 x 103 cm.

Cartes et plans manuscrits, 216

1.2. Carte figurative de la division d'une partie des terres domaniales nommées le Chat, situées sous la commune d'Uccle, près de la chaussée de Bruxelles à Alsemberg. Dressée en 1790.

50,5 x 65 cm.

Cartes et plans manuscrits, 735

1.3. Carte figurative de la division d'une partie des terres domaniales appelées le Chat, désignées au numéro précédent. Dressée par le géomètre juré des domaines de Sa Majesté au quartier de Bruxelles, Jacques Hellemans. S.d.

48 x 68,5 cm.

Cartes et plans manuscrits, 736

1.4. Plan et croquis du bois domanial appelé de Heegde, situé près des terres désignées aux n^{os} 735 et 736. Formés vers 1776.

73 x 78 cm.

Cartes et plans manuscrits, 737

1.5. Carte figurative des terres domaniales appelées le Chat, et de celles du bois défriché dit de Heegde, désignées aux numéros précédents. Dressée, en 1777, par le géomètre juré des domaines de Sa Majesté, Jacques Hellemans.

65,5 x 151 cm.

Cartes et plans manuscrits, 738

1.6. Autre carte figurative des terres domaniales, appelées le Chat, situées à Uccle. Dressée, en 1703, par le géomètre juré des domaines de Sa Majesté, Joseph Labreur.

44 x 86,5 cm.

Cartes et plans manuscrits, 739

1.7. Double du N°739.

Cartes et plans manuscrits, 1935

3 Gachard L.P., *Inventaire des cartes et plans, manuscrits et gravés, qui sont conservés aux Archives générales du Royaume*, Bruxelles, 1848, 414 p. Les citations sont extraites de l'introduction de cet inventaire.

4 Piot C., *Suite à l'inventaire des cartes et plans*, Bruxelles, 1879, 228 p.

5 Cfr Zandvliet K., *Het architectuurinstituut: museum, documentatiecentrum, archief, bibliotheek*, dans *Nederlands archievenblad*, 90, 1986, p. 122.

6 Huussen A.H., *Jurisprudentie en kartografie in de XVIe en XVIIe eeuw (Miscellanea archivistica, V)*, Bruxelles, 1974.

1.8. Autre carte des mêmes terres. En deux feuilles, accompagnées d'un mémoire explicatif.

A. 40,5 x 85 cm,

B. 45,5 x 87 cm.

Cartes et plans manuscrits, 740

1.9. Carte figurative des terres labourables provenant du défrichement d'une partie du bois appelé de Heegde. Dressée en 1778.

55 x 167 cm.

Cartes et plans manuscrits, 741

1.10. Carte de trois parcelles

de terre dans la commune d'Uccle, appartenant à l'abbaye de Saint-Jacques de Coudenberg et au baron de Thysebaert. Dressée, en 1774, par Charles Everaert, géomètre juré.

36 x 23 cm.

Cartes et plans manuscrits, 836

1.11. Carte figurative des biens appartenant à l'abbaye de Coudenberg sous Uccle et Carloo. Dressée par Charles Everaert, géomètre juré, en 1774.

47,5 x 64 cm.

Cartes et plans manuscrits, 839

1.12. Carte figurative des terres et bois situés sous Uccle, et assujettis à la grosse dîme perçue par la fabrique et l'écolâtrie de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, ainsi qu'à la petite dîme perçue par l'abbaye de Forest et la cure d'Uccle. Dressée, en 1757, par les géomètres jurés Charles Everaert et Melchior Pierre Delcor.

93 x 113 cm.

Cartes et plans manuscrits, 2017

1.13. Atlas contenant deux plans parcelaires d'Uccle. Levés par Charles Everaert, géomètre juré, à la réquisition des répartiteurs des aides et subsides de ce village, et en vertu d'un décret du Conseil souverain de Brabant, du 27 avril 1741.

54 x 37 cm.

Cartes et plans manuscrits, 2394



Carte figurative de biens sis à Boetendael, sous Uccle, exécutée, d'après l'originale, le 24 septembre 1706, par P. Huybrechts. Agr.

1.14. Carte figurative du village d'Uccle. Dressée, le 28 novembre 1777, par Charles Joseph Everaert, géomètre juré, à la réquisition de l'abbesse de Forest.

125 x 99 cm.

Cartes et plans manuscrits, 2395

1.15. Plan d'une partie de la chaussée de Bruxelles à Charleroi, sous Uccle, à l'endroit dit de Heegde; levé, en 1785, par Charles-Joseph Everaert, géomètre juré.

33 x 102 cm.

Cartes et plans manuscrits, 2515

1.16. Plan, coupes et élévations des façades d'une église projetée à Uccle; levés et dessinés, vers 1776, à l'occasion d'un procès entre le village d'Uccle et l'abbaye de Forest.

En six feuilles: 65 x 40,5 cm; 52,5 x 36 cm; 52,5 x 55 cm; 37 x 61 cm; 41 x 65 cm; 36,5 x 67 cm.

Cartes et plans manuscrits, 2939

1.17. Plan, coupes verticale et longitudinale, et élévation de la façade principale de l'église d'Uccle et de sa tour; levés et dessinés, en 1778, par J.-F. Wincqz, architecte, pour servir à la reconstruction de ladite église.

En quatre feuilles: 99 x 62 cm; 62 x 96,5 cm; 60,5 x 50 cm; 63 x 59 cm.

Cartes et plans manuscrits, 2940

2. Cartes et plans, inventaire manuscrit

À côté de cette première collection de cartes, aussi factice soit-elle, une nouvelle collection avait été créée, connue sous la dénomination de *Cartes et plans, inventaire manuscrit*, parce que l'inventaire donnant accès à cette collection n'a jamais été publié. Cet inventaire réfère à quelques car-

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 6042-6046
2.4. Plan de deux parcelles à Saint-Gilles et trois à Uccle, fait à la réquisition de Gilles Rousseau, maître horloger à Bruxelles, par Jean Baptiste Bodumont junior, arpenteur juré, le 4 octobre 1788.
40 x 42,3 cm.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 8185/A

2.5. Plan de Linkebeek, Uccle et Ixelles. L'auteur de ce plan n'est pas connu. S.d.
59,4 x 39,9 cm.

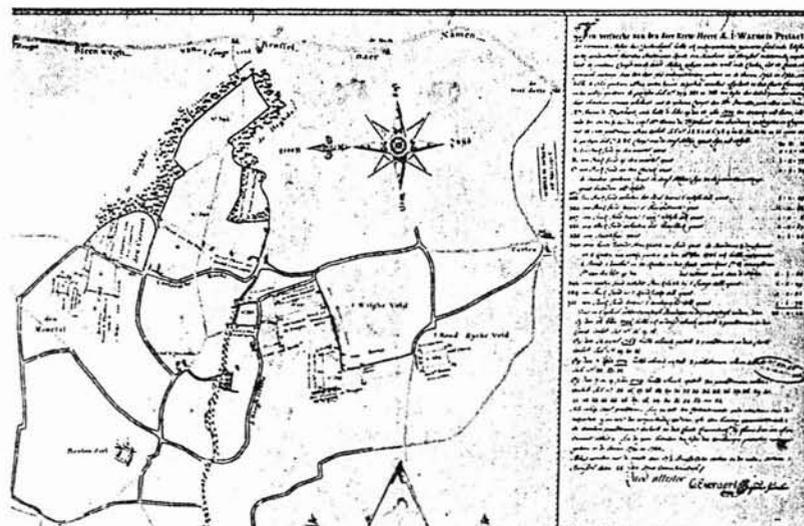
Cartes et plans, inventaire manuscrit, 8265

⇒ centre d'Uccle, et hameaux de Boendael, Carloo et Calevoet.

2.6. Plan de Carloo. L'auteur de ce plan n'est pas connu. S.d.

41,2 x 57,4 cm.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 8266



Carte figurative de biens appartenant à l'abbaye de Coudenberg, sous Uccle et Carloo, dressée, le 24 septembre 1774, par C. Everaert. Agr

tes pour Uccle.

2.1. Carte figurative de la commune d'Uccle par Charles Joseph Everaert, géomètre juré, le 29 novembre 1777, pour l'abbesse de Forest.

125 x 98 cm.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 1419

2.2. Carte figurative montrant deux moulins à papier à Uccle pour servir en cause de J. de Becker contre S. Mommaert. Par Charles Joseph Everaert, géomètre juré, le 25 août 1796.

56 x 113 cm.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 1458

2.3. Plans de l'église paroissiale du ban d'Uccle pour servir à un procès entre l'abbaye de Forest et les gens d'Uccle en 1775. Plans retirés d'un procès intenté à l'architecte Dewez concernant la restauration de l'église (*Archives ecclésiastique de Brabant*, n° 7749).

5 plans

2.7. Plans cadastraux du canton d'Uccle, 1812-1816.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 8284

2.8. «Extract uijt de generaele metinghe der parochie ende enclavement van Uccle, Stalle, ende Carloo gemeten door mij ondergeschreven gesworen landt ende edificiemeter in de jaeren 1741 ende 1742...». Par Charles Everaert, géomètre juré, le 27 août 1751.

50,5 x 40,4 cm.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 8487

⇒ terrains entre la «Diepestraet» et la «Molenstraet» à Carloo.

2.9. Atlas des biens de l'abbaye de la Cambre, par Guillaume Couvreur, géomètre juré. Deux volumes sur parchemin (100 plans).

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 8676/A

pl. 20 «Droogenbosch onder Uccle in 2 deelen. Eerste deel. (Alle de goederen gelegen tot Neerstalle

onder Uccle)», fait le 15 décembre 1717.

69,9 x 73,5 cm (sans le dépliant).

pl. 64 «Kaerte van alle de goederen gestaen ende gelegen onder de prochie van Uccle», fait le 19 octobre 1719. Avec complément par Charles Everaert, géomètre juré, du 7 novembre 1771 à la réquisition de l'abbesse Séraphine de Snoy.

60,7 x 102,9 cm.

⇒ chaussée de Bruxelles à Waterloo.

2.10. Carte figurative d'une ferme nommée «den Roertart», avec toutes ses dépendances, à Neerstalle sous Uccle, par J.C. Durel, arpenteur juré, 4^{ème} jour complémentaire an IX (21 septembre 1801).

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 8846

3. Province de Brabant.

Plans du Service technique des Bâtiments

D'après C. Tihon, *Province de Brabant. Plans du Service technique des Bâtiments*, édition corrigée en 1995. (*Instruments de recherche à tirage limité*, 148).

Ces plans ont été classés dans la collection *Cartes et plans, inventaire manuscrit*,

sous les n^{os} 1501-4557, 4703-5000, 5830-6000, 6501-6791. Depuis 1995, cette collection doit être consultée sur support microfilm, n^{os} 3003-3012.

Cimetières⁷

3.1. Cimetière de Saint-Gilles à Calevoet sous Uccle, construction, 1894.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 2623-2644
(2626 manque)

microfilm n^o3005, vues 1234-1258

Écoles, surtout ameublement⁸

3.2. Plan pour l'ameublement des écoles communales d'Uccle, 1906.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 1625
microfilm n^o3003, vue 139

3.3. Plan pour l'ameublement de l'école primaire d'Uccle (Calevoet), 1903.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 1626
microfilm n^o3003, vue 140

3.4. Plan pour l'ameublement des écoles communales d'Uccle, 1902.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 1627
microfilm n^o3003, vue 141

3.5. Plans pour la reconstruction d'un mur de clôture à l'école communale d'Uccle (Calevoet), 1906.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 1628-1631
microfilm n^o3003, vues 142-147

3.6. Plan pour l'ameublement d'une salle de couture à l'école des filles d'Uccle (Calevoet), 1914.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 1632
microfilm n^o3003, vue 148

3.7. Plans pour l'ameublement du mobilier de l'école communale de la rue du Presbytère à Uccle, 1904.

7 Pour les dossiers d'archives qui correspondent à ces plans, voir: AGR, *Province de Brabant, Tihon 2*, 1009. (*Instruments de recherche à tirage limité*, 81).

8 Pour les dossiers d'archives qui correspondent à ces plans, voir: AGR, *Province de Brabant, Tihon 2*, 743-744. (*Instruments de recherche à tirage limité*, 81).

3.8. Plan pour l'ameublement de l'école de Verrewinckel à Uccle, 1906.

Écoles (service technique)⁹

3.9. Mobilier de l'école du Centre, 1913.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3927-3928
microfilm n°3009, vues 2939-2940

3.10. Placement de paratonnerres sur les écoles de Calevoet et de Saint-Job, 1901.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3929
microfilm n°3009, vue 2941

3.11. Construction d'un mur de clôture et de cabinets à l'école de Calevoet, 1906.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3932-3933
microfilm n°3009, vues 2945-2947

3.12. Agrandissement de l'école de Calevoet, 1914.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3934
microfilm n°3011, vue 2948

3.13. Agrandissement de l'habitation de l'école de Longchamps (rue de Bruxelles), 1903.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3935
microfilm n°3011, vue 2949

3.14. Agrandissement de l'école de Longchamps, 1907.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3936
microfilm n°3011, vue 2950

3.15. École de Longchamps, chauffage, 1909.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3937-3945
microfilm n°3011, vues 2951-2960

3.16. École de Longchamps, placement de paratonnerres, 1908.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3946-3949
microfilm n°3011, vues 2961-2964

3.17. École de Saint-Job, projet à construire, 1901.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3930-3931
microfilm n°3011, vues 2942-2944

3.18. École de Saint-Job, ameublement d'une classe, 1903.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 3950-3952
microfilm n°3011, vues 2965-2969

Églises et presbytères

3.19. Église de Saint-Job-Carloo, 1909.

Cartes et plans, inventaire manuscrit, 2342-2352
microfilm n°3004, vues 900-910

4. Plans de Laurent Benoît Dewez

D'après P. Saintenoy et A. Tihon, *Plans de Laurent Benoît Dewez*, Bruxelles, 1993. (*Instruments de recherche à tirage limité*, 6).

À consulter sur support microfilm, n°3001.

4.1. Planche 297: église d'Uccle. Coupe transversale sur le transept de la tour centrale.

48,5 x 32,5 cm.

4.2. Planche 298: église d'Uccle. Coupe transversale sur les trois nefs.

38,5 x 31,5 cm.

⁹ Pour les dossiers d'archives qui correspondent à ces plans, voir: AGR, *Province de Brabant, Tihon 2*, 1068-1069. (*Instruments de recherche à tirage limité*, 81).

5. Archives ecclésiastiques du Brabant (pour mémoire)

À titre illustratif, deux plans de la collection des archives ecclésiastiques du Brabant sont mentionnés pour terminer. Cet ensemble de fonds d'archives contient d'autres cartes relatives à Uccle, entre autres dans les archives de la paroisse Saint-Pierre et du doyenné d'Uccle.¹⁰

5.1. Mesurage d'un bien à Uccle par le géomètre juré des domaines de Sa Majesté en Brabant, V. Anthony, le 7 août 1661, à la réquisition de l'abbesse de la Cambre.

31,5 x 39,5 cm

Archives ecclésiastiques du Brabant, 7153

5.2. Carte figurative des biens de l'abbaye de Forest à Uccle, par Josse De Deken, arpenteur juré, 24 septembre 1729.

91 x 94,5 cm.

Archives ecclésiastiques du Brabant, 7258

«Den ondergeschreven gesworen lantmeter in den souverijnen Raede van Brabant geadmitteert, tot Assche residerende heeft gemeten ende gemaect dese chaerte figuratieff ten versoecken van de Eerw. vrouwe mevrouwe de abdisse des cloosters, ende abdije van Voerst van de goederen t'zij landen, bosschen, weijden gelegen onder de prochie van Uccle, de voors. abdije competerende. Aldus gemeten met maete van 17 1/3 voeten in ijeder roede. Actum 24 septembris 1729. J[osse] D[e] Deken».

⇒ chaussée de Bruxelles à Calevoet (*Calevoort*), église d'Uccle, champs «het Catteveldt», «den Moorter», etc.

¹⁰ Muret Ph., *Inventaire des archives de la paroisse Saint-Pierre à Uccle et du doyenné d'Uccle (Archives ecclésiastiques du Brabant, Supplément, N^{os} 31.263-31.890)*, Bruxelles, 1973, 72 p. Voir aussi le supplément à cet inventaire, paru en 1993 (*Inventaires*, 249).

Kermis in het dorp (II) Maandagkermis - De volksspelen

door Robert Boschloos

De maandag van de jaarlijkse kermis was voorbehouden aan de plaatselijke bevolking. Die dag werden er volksspelen ingericht door de herbergiers. Aan herbergen ontbrak het niet in die periode ik spreek van de jaren dertig.

Eerst werd er een feestvoorzitter of "burgemeester" gekozen voor die plechtigheid. Het moest een populair iemand zijn, die humor bezat en goed kon meedrinken. De burgemeester kreeg een naam, gewoonlijk de naam van een gekend politieker.

Voor Verrewinkel was dat in het jaar 1936? minister Van Zeeland. Het waren juist verkiezingen geweest waar Van Zeeland het

opnam tegen Degrelle, die een nederlaag opliep. Deze "Van Zeeland" heeft de rest van zijn leven die naam behouden, ik zal zijn echter zijn ware naam niet noemen, maar zijn dochter heeft jaren lang een herberg opgehouden te Verrewinkel.

De organisatoren zochten enkele muzikanten bijeen van de Suskes, den Echo of Sinte Rochus, die een kleine geïmproviseerde fanfare vormde. soms was het ook maar enkel een accordionnist.

De volksspelen waar ik het over heb begon in de Sint Elooyhoeve, Bij Lomme van de pachter, Guillaume Simeons - Vandeveldde Barbe, die toen nog café laiterie was en





waar ook een staande wip stond.

Daar werd begonnen met een loopkoers langs de twee toegangen van de hoeve en de Godshuizenlaan; dat traject moest men enkele keren afleggen. De winnaar was Jef Degreef een populair man die ook accordeon speelde zonder een noot muziek te kunnen lezen. De prijzen varieerde van herberg tot herberg, nooit geen geld, was de herberg een hoeve dan was het gewoonlijk produkten van deze hoeve, zoals gezoute vlees van het varken en ook bier, namelijk gueuze. In de staminees waar er ook een eetwarenwinkel was gaf men van die eetwaren maar steeds was er ook drank Vandaar vertrok men met de burgemeester op kop, getooid met de nationale driekleur, en muziek op kop langs de Buysdellelaan en de Perckstraat naar de café "Sportman" bij *Boenke*, op de hoek van de Dolezlaan en de Perckstraat rechtover de hoeve Demunter. Het was daar ook het lokaal van Verrewinkel Football klub. De uitbater was René Boon en zijn moeder Rozalie.

Daar moest men met de steel van de lepel in de mond en in de lepel een knikker om het vlugst een afstand afleggen zonder dat die er uitviel. Er waren verschillende categorieën, mannen en vrouwen. Het kwam er op aan dat de supporters van een loper zijn tegenstanders deed lachen om zo de marbol te verliezen.

Bij "Boenke"! was er ook een kruidenierswinkel, gehouden door de moeder Rosalie, maar die helemaal afgesloten was van de klanten. In de gang naar de herberg was er een venster met schuifdeur waarlangs ze de klanten bediende, in de tuin was er een kegelspel met 9 kegels, een zomerspel dat zeer populair was in onze streek.

Vandaar ging men enkele stappen verder op de Dolezlaan bij "Treenen blink" Gehouden door Duquesne. Daar moest men appels eten, die aan een koord hingen, met de handen op de rug. Om het vrolijk te maken had men die appel vol zwarte siroop gestreken zodat na enkele popingen de gezichten van de mededingers vol si-

roep plakte. Eens er een overwinnaar was stond er iemand van het comitee gereed met een zak pluimen die hij leeggoot over de hoofden van de deelnemers, tot jolijt van de kijkers en gevloek van de slachtoffers.

Dan ging het verderop bij "Mee Blondin" op de hoek van de Dolezlaan en de Buysdellelaan. Tweehonderd jaar geleden was er daar al een herberg "In de Kroon". Daar stond de klassieke klimmast. In die herberg was er ook een kruideniers en bollewinkel en waar ook regelmatig een zwijn geslacht werd.

Dit mastklimmen was een groot evenement rekening houdend dat in Verrewinkel veel bouwarbeiders woonden, vooral plakkers (stukkadoors) en witters die gewoon waren op stellingen te klimmen. Men had de paal vol bruinzeep gestreken, de mannen hadden dat wel voorzien, zij droegen hun werkkledij die bestond uit een witte broek en vest hun zakken zaten vol met kalkpoeder en zand om het schuiven te vermijden. Aan de mast hingen alle soort eetwaren en drinken. Alvorens naar beneden te glijden ledigde de winnaars hun zakken boven de hoofden van de toeschouwers, met de gevolgen van dien.

Zo ging het verder. U zult wel afvragen wat gebeurd er met "Van Zeeland" tot daar ging alles goed, rekening houdend dat in iedere herberg bier te winnen was die ter plaatse uitgedronken werd.

De volgende halte was bij "Lesa Mus" Schittekat-Degreef, ook herberg en winkel. Daar moest men schoenen zoeken, leder medespeler moest een schoen of klomp afstaan die in een zak gestopt werd en een dertig meter verder op een hoop gesmeten werd. De winnaar was hij die de eerste zijn schoen terug vond hem aandeed en zo terug naar de vertrekplaats.

Rechtover was er de herberg bij "Vit Peu" waar er kruiwagenkoers was, de mannen moesten hun vrouw vervoeren en daarna

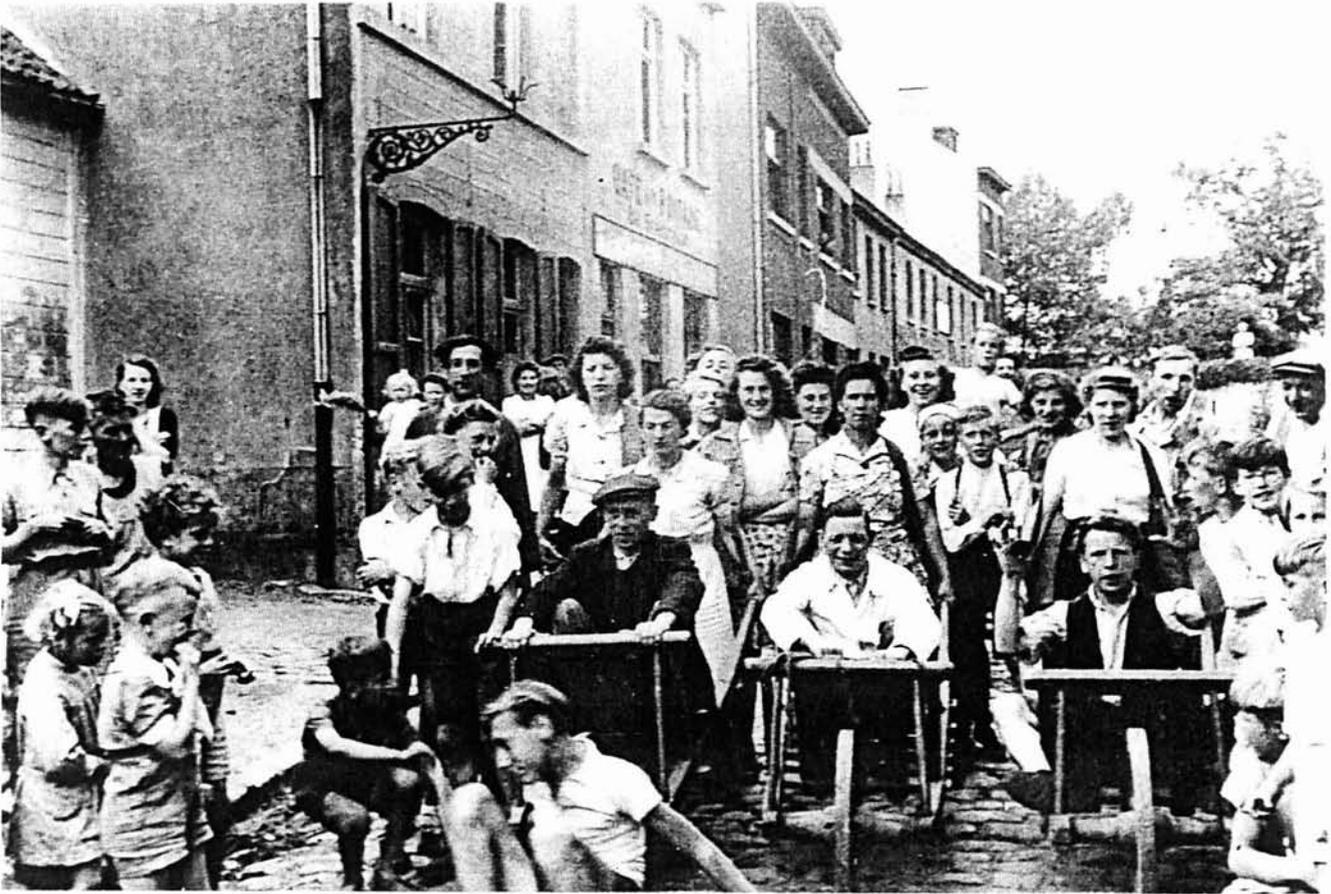
de vrouwen hun man. Dit vervoermiddel kwam te pas om de burgemeester of een van de comiteeleden te vervoeren die niet meer vast op hun benen stonden.

Rechtover was er de herberg bij "*Tist de Uil of Au Nouveau Balai*", gehouden door Vanderbruggen, daar was het "veegske zonder te lachen", het bestond er in om elkaars gezicht met roet of blink met allerlei tekens te besmeuren, hij die het eerste lachte was verloren. Die herberg bezat een kleine danszaal waar met de kermis een Mortierorgel stond.

De volgende plaats was Au Balai, bij "Bessem", de herbergier was Miel Loukx, vroeger was dat Swalens. Het zakkenlopen mocht niet ontbreken, zowel voor kinderen als groten, voor deze laatsten was het al moeilijk zonder zak recht en vlug te lopen.

Er waren nog drie herbergen te doen, alhoewel zij niet rechtstreeks tot het dorpscentrum behoren en een ander cliënteel hadden, zij waren samen met Au Balai vier cafés laiterie, waar men boterham met hesp of kaas kwam eten en een glas gueuze drinken. Een van de drie laatsten was in de "*Kriekenboom*", uitbater Rillaert, de tweede was "Laiterie de la Chapelle" Bij Eugène Loukx, wat in die twee drankgelegenheden gespeeld werd herinner ik mij niet goed, het kan flessen vullen geweest zijn. Dit bestond er in om in een groot vat water te gaan halen met de mond en om het eerst zijn fles te vullen, door zijn mededingers te doen lachen kon men hen verhinderen hun fles te vullen die het water dan uitproetsten en de toeschouwers een bad gawe Er was ook nog een loopkoers per twee de een zijn rechterbeen vastgebonden aan de linkerbeen van zijn maat. Jaarlijks was er wel afwisseling in de spelen.

Het laatste bezoek was voor "La Ferme Rouge Bij Matran" eigenaar Weemaels. Alhoewel geen dorpscafé deden zij toch mee aan die spelen. Daar moest men per fiets



met het achterwiel eieren stukken rijden, gewoonlijk duifeieren, dit spel is een variante van blindelings eieren te kloppen die op een tafel lagen. Gewoonlijk waren het rotte eieren die men al maanden gespaard had, men kan zich de gevolgen van de reuk indenken.

Of er daar nog muzikanten bij waren die nog een goede noot speelden, daar heb ik mijn twijfels over en van "*Burgemeester Van Zeeland*" was toen geen spraak meer; die

was zeker en vast aan het uitslapen want de volgende dag was het werkdag, dan begon weer de slameur van het dagelijksleven. Een paar jaar later was het gedaan met feesten. De mobilisatie en de oorlog stond voor de deur. Na de oorlog was er nog een eropflakking van de kermisvreugde maar dat heeft niet lang meer geduurd, de manier van leven was helemaal veranderd.

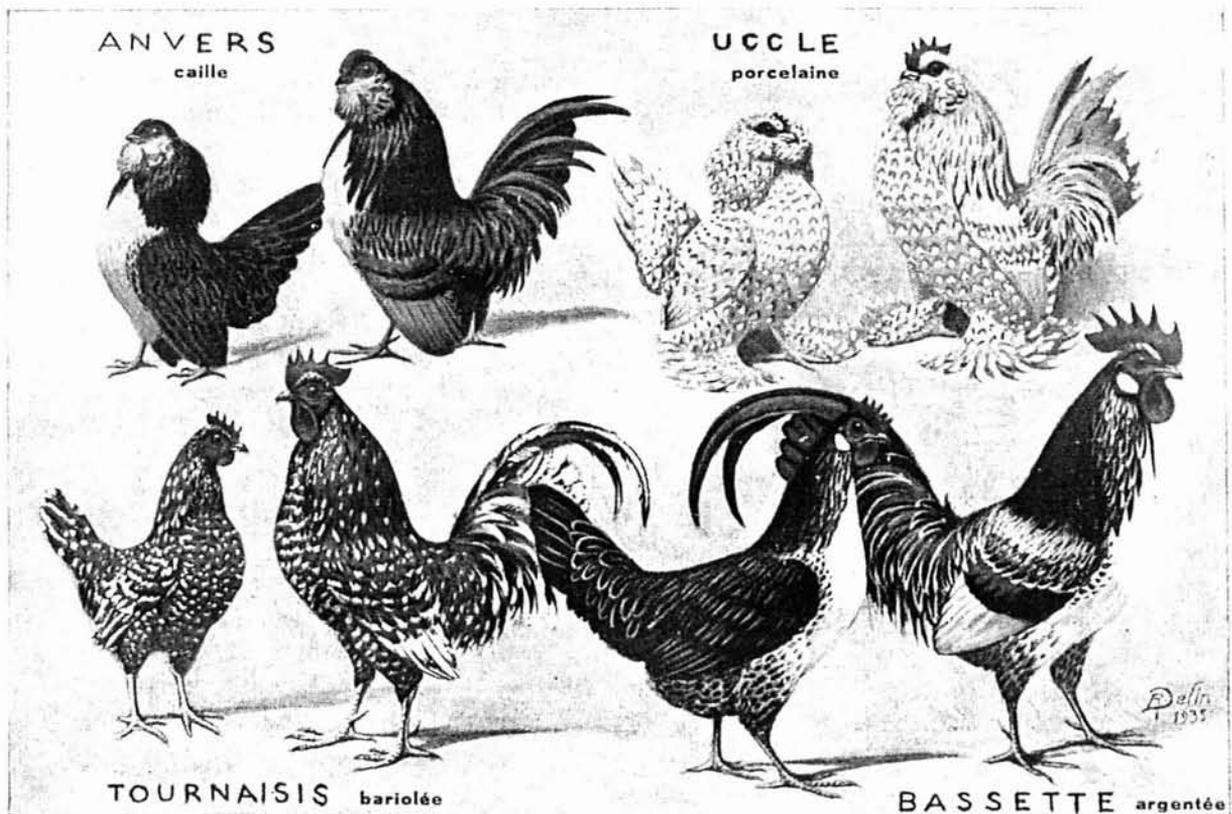
par Jean Lowies

Henri Solon de Roisin est devenu un membre actif du CABN. Au mois d'août de cette année 1910 il sera d'ailleurs élu commissaire d'exposition et délégué, parmi d'autres, à la Fédération. Il sera aussi promu juge avicole en matière de Barbus. On reconnaît ses initiales sous le petit article qui paraît le 20 février 1910 dans L'éleveur belge et qui nous révèle que "Hier, pour la première fois, la société des cinémas Pathé a donné le film de l'élevage de Michel Van Gelder. Comme nous devons nous y attendre il est des plus réussi. On y voit toutes les phases de l'évolution de la race barbue naine. L'œuf, l'incubation, l'élevage, la sélection des sujets, l'emballage de ceux-ci pour les expositions, tout y figure.

Le film constitue donc pour le spectateur un enseignement général que chacun devrait avoir". Plus tard, Michel Van Gelder écrira à la presse pour affirmer qu'il n'est pour rien dans la publicité faite à ce film se trouvant d'ailleurs à l'étranger au moment du tournage... Probablement fallait-il apaiser quelques jalousies critiques. Les recherches effectuées par la section des Archives Audiovisuelles de la société Pathé n'ont, malheureusement, pas trouvé trace du film dans leurs archives. Dans le même hebdomadaire du 13 mars 1910 Henri Solon écrit un article enthousiaste que nous livrons dans son intégralité.

Les Barbus nains

De toutes les races de volailles belges ou étrangères les barbus nains ont en quelques années



acquis une renommée dont bien peu, et nous pensons même aucune autre race ne peut s'enorgueillir. Si infime que soit le concours ou l'exposition avicole organisé à la ville ou en province, les races barbues naines y figurent, tout à l'honneur, et généralement en nombre supérieur.

A Gand à la Société de *Het Neerhof*, à Anvers au *Cercle Avicole Anversoï*s les inscriptions étaient les plus nombreuses et feront ressortir l'importance qu'a pris l'élevage de nos barbues en quelques années et ce grâce au travail incessant du *Club avicole du Barbu nain* qui ne marchand ni son temps ni son argent et particulièrement au Président honoraire M.M. Van Gelder qui non seulement est arrivé avec notre vieux maître Van der Snickt à régénérer cette race qui était tombée en désuétude mais créer les barbues d'Uccle qui sont tout comme leurs aînés, les barbues d'Anvers, arrivés à un degré de perfectionnement indiscutable. Ce qui fut toujours l'espoir du président c'est d'en faire des races à la fois utiles et agréables. On ne saurait être mieux arrivé au point espéré nous n'en voulons pour preuve que l'engouement qu'ont rencontré ces deux petites races tant chez le riche que chez l'humble travailleur qui dispose d'un jardin de quelques pieds carrés et qui se croit dans l'impossibilité de pouvoir s'adonner au sport avicole faute de place. Nos barbues nains sont venus pleinement combler cette lacune et nous pouvons assurer, par expérience, à nos lecteurs que le bénéfice que l'on est à même de retirer de leur élevage est de beaucoup supérieur à tout autre analogue. N'oublions pas qu'ils sont d'un caractère sociable, que leur forme d'ensemble présente une silhouette à la fois artistique et originale, que les variétés y sont nombreuses et bien fixées et de ce fait de nature à contenter les plus difficiles, que les coqs ont un petit air conquérant et la voix claire, enfin que les petites poules sont excellentes pondeuses et bonnes petites mères et n'oublions pas non plus la chose essentielle: c'est qu'elles pondent des œufs qui étonnent quiconque les a vus et dont trois équivalent à deux œufs de poule ordinaire. Indépendamment de toutes ces qualités il y en a encore une qu'il y a lieu de tenir en haute considération c'est sa rusticité. Dans un parquet de deux mètres de long et un de large un lot de 1 - 6 barbues s'y trouvera à merveille. Pas besoin d'installations coûteuses, une caisse défoncée et le panier à pondre voilà tout.

Il n'est donc pas étonnant que ces petites races belges aient pu si rapidement reconquérir la place que d'autres volailles à réputation surfaite leur avaient ravies. À peine quelques éleveurs en

avaient-ils élevés que de tous côtés on en demandait, on en voulait. La place cédée pendant quelque temps avait été vite rendue et laissée, car contrairement à l'élevage de beaucoup d'autres races celui des barbues ne lasse pas, il est plein d'imprévus et de satisfactions qui font que ceux qui les ont élevés ne peuvent plus s'en débarrasser. Savoir s'implanter: "That is the question". Nos barbues par leurs qualités physiques et morales n'ont pas eu grand peine à réaliser ce problème.

La dernière exposition de la Société Royale *Les Aviculteurs Belges* a été une nouvelle preuve du développement qu'a pris l'élevage du barbu et de la sympathie qu'il a su acquérir auprès de nos éleveurs grands et novices. Nous ne pensons pas qu'aucune autre race ait réussi autant d'inscriptions et il paraît que beaucoup de celles-ci ont dû être refusées étant arrivées après la clôture. C'est regrettable mais il faut cependant une limite à tout. Néanmoins on arrivait facilement à 400 lots ou la 8^e partie du nombre totale de sujets inscrits aux A.B. dont 16 parquets et 37 trios ce qui donnait le respectable chiffre de 682 sujets. La lutte a d'ailleurs été chaude dans toutes les classes dont beaucoup comptaient de 10 à 15 lots et quelques-unes de 20 à 25. Cela a d'autant plus de mérite que pour les races de barbues nains il y avait des classes de différentes catégories qui n'existent pour aucune autre race et qui devaient, de ce fait, amener la diffusion.

Il y avait la classe d'excellence, de trios, ouverte et de novices. Si l'on se fut borné à une seule classe, nous aurions eu en barbues d'Anvers noirs une classe de poulettes de 35 sujets, il en eut été de même pour les cailles, les bleus et les blancs. Un coup d'oeil jeté sur le palmarès nous assure que la qualité était supérieure, bien peu de sujets ont eu à subir l'application de la disqualification. Le nombre de nouveaux amateurs est encore venu se grossir, beaucoup de lots mis à vendre ont été enlevés dès l'ouverture de l'exposition à des prix élevés et en général à des personnes qui ne s'étaient pas encore attachées à ce genre d'élevage, donc de nouveaux adeptes. C'est la boule de neige.

Les classes de barbues d'Anvers sont particulièrement fortes et principalement les noirs; les coucous semblent un peu en recul quant aux cailles ils seront bientôt arrivés à leur point culminant. Les blancs ont fait cette année un grand pas et les sujets exposés n'avaient plus cette apparence générale de bantam qu'on leur reprochait, la sélection commence à faire ressortir ces effets. Les bleus étaient particulièrement bien représentés et M. Hye de Crom avait envoyé une collection

de cailloutés unique en son genre. Les autres couleurs réunissaient quelques bons types surtout en fauves herminés.

Les Uccle ne sont pas aussi nombreux mais combien plus typiques. M. Van Gelder était le principal exposant et avait envoyé quelques sujets porcelaine qui ont fait l'admiration de tous.

Les cages d'honneur ont cette fois été occupées par les sujets n° 965 barbu coucou poulette à M. Ingevelde et n° 1213 barbu porcelaine poule à M. Van Gelder.

La section du Club du Barbu nain constituait un vrai salon où l'on avait plaisir à se trouver. Il s'est fermé avec le seul espoir de se rouvrir plus grand et plus important encore l'année prochaine. Comme toujours les absents ont eu tort.

Hachesse.

Chasse et Pêche, l'hebdomadaire de Louis Van der Snickt, rend compte le 12 mars de l'exposition internationale de Bruxelles.

"... Il y avait un total de 634 Barbus nains. Aucune race n'a encore pu réunir un nombre aussi important de sujets à une exposition et le club qui détient ce record depuis plusieurs années suscite évidemment un peu d'envie."

Dans un commentaire quelque peu ultérieur, le 25 juin, il insiste sur le succès, mais surtout sur ce qui constitue un événement dans le petit monde avicole ...

"Non seulement le ministre Schollaerts s'est fait un plaisir de revenir le lendemain pour examiner en détail les charmantes petites races barbues naines, mais il s'est longuement arrêté devant les oeuvres picturales du camarade René Delin et le tableau synoptique de l'évolution des races barbues depuis la fondation du Club. Il a été frappé par les chiffres établissant d'une façon irréfutable le travail ardu qu'a fourni depuis 7 ans qu'il existe, le Club à coté du gouffre profond des dix années précédant cette fondation."

Il va de soi que certains durent se mordre les lèvres à la lecture de ce commentaire ! L'Assemblée générale du 31 juillet 1910 (on ne parlait pas tellement en vacances en ces temps-là) se tient à l'hôtel Ravenstein. Le bilan est largement positif !

Le Club enregistre encore des dizaines de nouvelles adhésions. 204 diplômes gratuits ont été envoyés à ceux des membres qui ont remporté un prix. Le CABN a mis en vente une collection de cartes postales illustrées. *L'Union avicole de Liège* a créé

une section du Barbu nain. Voici le tableau comparatif qui explique que le ministre de l'agriculture A. Schollaert est revenu le lendemain après sa visite officielle du dimanche. Il compare les résultats obtenus au cours des 14 années précédant la fondation du CABN soit l'année 1904, à ceux des 6 années qui suivent.

Ils sont multipliés par plus de 10 !

	1890 à 1904	1904 à 1910
nombre d'exposants	84	961
nombre de sujets exposés	610	6890
nombre d'animaux détenus	2300	38900

Vu la diversité des tâches, une secrétaire rétribuée a été engagée. Un nouveau comité a été élu qui comprend, à quelques personnes près, ceux des acteurs principaux de l'histoire du CABN. En voici la composition:

Président M. Van Gelder

Vice-présidents V. Jamotte et A. van Marcke de Lummen

Secrétaire Fl. De Bruyker

Secrétaire conseil W. Gaspar

Membres J. Van der Snickt, Leemans, Ch. Buls
Commissaires d'exposition Geo. Schaetsaert et H. Solon

Délégués à la Fédération M. Van Gelder, L. Van der Snickt, Ch. Buls,

H. Solon, Fl. De Bruyker

Juges aux expositions Eug. Crèvecoeur, Ch.

Buls, R. Delin, P. Monseu,

Ad. Groverman, R. Pauwels, V. Pulinckx, L. Van der Snickt, H. Solon,

M. Van Gelder.

À l'issue de la réunion, le Président prononce le discours qui suit:

Messieurs et chers Sociétaires,

Il y a deux ans, lors de l'Assemblée Générale annuelle j'avais cru bon, dans l'intérêt de notre Club, d'abandonner la Présidence, fonctions que j'avais remplies depuis six ans, pour céder à d'autres personnes ayant des idées différentes, plus jeunes, plus énergiques peut-être, la gérance de la Société qui m'était si chère.

J'avais demandé alors à M. Robert Pauwels de se mettre à la tête de notre Club, et sur ma proposition, à votre assemblée il a été élu Président. En même temps vous avez bien voulu me conférer le titre de Président Fondateur Honoraire.

M. Pauwels se mit alors à l'oeuvre avec l'assiduité et le dévouement que nous lui connaissons: il avait pris pour mission de faire aboutir une entente avec la Société des Aviculteurs Belges, pour que notre Club organise son exposition principale d'accord et en même temps que la dite Société.

Le Président Pauwels avait conduit cette mission à bonne fin et établi un excellent contrat, qui jusqu'à présent a fonctionné à la satisfaction des deux sociétés.

M. Pauwels éprouvant des difficultés au sujet de la bonne gerance du secrétariat avait cru devoir démissionner l'année suivante, et c'est lors de l'assemblée générale de l'année dernière que nous avons dû le remplacer.

J'avais alors proposé comme Président M^{me} Verstraete-Delebaert, proposition qui fut acceptée à la grande majorité.

Cette nomination n'a pas donné les résultats que j'en croyais prévoir. Mme Verstraete-Delebaert n'a pas voulu assumer la lourde responsabilité de la Présidence et à notre regret nous avons reçu après quelque temps, sa démission.

À cette même assemblée vous avez appelé à la Vice-présidence M. Visart de Bocarmé: nous espérons que celui-ci pourrait éventuellement assister Mme Verstraete dans ses fonctions, seulement les occupations de M. Visart l'en ont empêché.

C'est alors que le Comité m'a prié de reprendre à nouveau la direction active de la Société, et comme je voyais que les intérêts de notre Club réclamaient mes soins, je me suis de nouveau laissé tenter et j'ai repris la direction.

J'ai réinstitué immédiatement les réunions hebdomadaires du Comité et de nos sociétaires, et régulièrement le Comité s'est réuni officiellement chaque mois. Ces réunions ont été très utiles à la vitalité du Club. On y a sérieusement travaillé et nous y avons vu assidûment MM. Van der Snickt, Gaspar, Jamotte, Van Marcke, Dothery, Solon, Rommelaere et autres. Nous y avons préparé l'Exposition de février avec les Aviculteurs Belges et la dernière Exposition Internationale.

Le Secrétaire vous a dit dans son excellent rapport les résultats obtenus les progrès réalisés.

Je tiens avant tout à vous parler de notre Président d'Honneur, le Chevalier Léon Schellekens.

Dès la fondation du Club, le Chevalier a toujours témoigné du grand intérêt qu'il prend aux travaux du Club. L'appui de sa personnalité comme Président de la Fédération Nationale de l'Aviculture a été pour nous un très grand stimulant.

Le Chevalier n'a jamais manqué à nos manifestations, il nous a toujours prouvé de l'intérêt qu'il prenait aux progrès réalisés par le Club. Tout récemment encore, il nous a honoré de sa visite, lors de l'Exposition Internationale et il a bien voulu amener M. le Ministre de l'Agriculture auquel il a, avec un intérêt tout spécial, fait comprendre la place importante qu'occupe le C.A.B.N. dans l'Aviculture Nationale.

Je vous invite, Messieurs, à des applaudissements en son honneur.

J'ai, en second lieu, à remercier M. Louis Van der Snickt pour son dévouement inlassable à notre CABN dont il est l'incarnation et l'âme. Dans ses communications dans Chasse et Pêche il s'est fait un devoir de faire connaître la place que nous occupons dans l'Aviculture en Belgique. Par les excellents conseils qu'il leur a donnés dans les comptes rendus de ses jugements il guide nos éleveurs dans le chemin de l'amélioration de nos superbes barbus.

Je vous invite, Messieurs, comme témoignage de gratitude et d'amitié, d'applaudir longuement en son honneur.

Je réclame ensuite votre attention au sujet de M. Gaspar. Le Comité appréciant les efforts qu'il fit pour faire comprendre au public le but progressif de notre Club, son dévouement aux travaux de la Société, son amour pour notre belle race, l'a prié d'accepter les fonctions de Secrétaire-Adjoint.

M. Gaspar nous a fait non seulement bénéficier de ses excellents conseils et de sa magnifique publicité dans plusieurs journaux et revues, il a su obtenir du journal Le Petit Bleu, une médaille d'or d'une valeur de 100 francs, allouée au plus beau parquet d'un coq et six poules Barbus d'Uccle Mille-Fleurs appartenant à un membre du C.A.B.N.: j'ai été assez heureux de pouvoir gagner cette médaille que je compte parmi mes plus beaux trophées.

Il a ensuite obtenu pour nous de l'Exposition Belge, une médaille en vermeil d'une valeur de 50 francs, allouée au plus beau trios Barbus d'Anvers. Les juges ne disposant pas d'assez de temps n'ont pu décerner ce prix qui nous reste acquis pour notre prochaine Exposition.

Je souhaite, Messieurs, que M. Gaspar veuille continuer à se dévouer pour le Club, et il est certain qu'avec des collaborateurs pareils le but que le Club se propose ne sera pas localisé en Belgique mais deviendra un sujet d'étude et d'intérêt mondial: je n'hésite pas à vous inviter de nouveau à remercier notre cher ami M. Gaspar, par des applaudissements continus.

J'ai aussi à vous signaler le dévouement sans bornes de M. Solon qui, par sa publicité et par ses excellents jugements et comptes rendus a fait preuve de son attachement toujours grandissant à notre Club. En reconnaissance de ce de ce qu'il a bien voulu faire pour nous, nous n'avons pas hésité à lui demander de se charger des fonctions de Commissaire Général d'Exposition. Avec sa complaisance envers tout ce qui a rapport à notre Club, il a bien voulu accepter, et nous sommes convaincus que sa collaboration est d'une grande importance pour le Club et qu'il y apportera toute son intelligence et son énergie.

Comme prédécesseur il eut M. R. Dothey, qui nous a assisté pendant de longues années, d'abord comme secrétaire, ensuite comme commissaire d'Exposition. M. Dothey, par ses occupations et par les soins que réclame sa famille, s'est vu obligé de renoncer à continuer à s'occuper activement de collaborer à la direction de notre Club. Nous regrettons vivement cette résolution, mais nous sommes toutefois heureux de savoir que ses sympathies et son appui restent acquis à notre Club. Son nom restera toujours parmi les premiers au livre d'or de la Société.

J'ai ensuite à relever le fait intéressant de l'acquisition au Comité de M. Jamotte, qui, tout de suite, a pris une place prépondérante dans les travaux du Club. Il a, par son zèle, su amener un nombre considérable de nouveaux membres, qui semblent tous être un appoint sérieux spécialement comme éleveurs. M. Jamotte à force de sacrifices personnels, leur a fait tenir les meilleurs produits de son élevage sous forme de sujets et d'œufs. Il a donné un excellent exemple de largesse et d'abnégation qu'il serait désirable de voir suivre par tous. Un mot de remerciement est ici à sa place au "Recordman" de l'apport de nouveaux sociétaires.

En même temps que M. Jamotte, nous avons à nous féliciter de l'avènement à notre Comité de M. Van Marcke de Lummen. Celui-ci avec un enthousiasme digne de tous les éloges, s'est mis à un élevage intense des barbus et viendra bientôt enrichir le pays de plusieurs milliers de beaux sujets. Il a bien voulu accepter une place importante dans notre Comité et nous le verrons à l'œuvre, sans doute, avec grand succès, dans le courant de l'année.

Est-il encore nécessaire, Messieurs, de vous parler ici de notre ami collaborateur, Secrétaire, Trésorier, et que sais-je encore, M. F. De Bruycker ? Il n'est pas d'usage de parler de soi, et, considérant M. De Bruycker comme un autre moi-même en ce qui concerne les travaux du Club, je

voudrais en parler aussi peu que possible. Je ne puis cependant pas m'empêcher de vous rappeler avec quelle ardeur, M. De Bruycker, depuis le peu de temps qu'il a pris place au Comité, a su maîtriser les détails de l'administration du Club, avec quelle probité il veille sur son bon renom et sa bonne gestion. J'espère qu'il voudra bien continuer à travailler avec moi pendant de longues années encore pour la prospérité de notre Société.

Je veux encore dire quelques mots au sujet d'une chose de très grand intérêt et d'importance pour le Club. Maintenant que nous nous sommes acquis une place prédominante et que nos sujets ont atteint une certaine perfection, notre participation est sollicitée par plusieurs pays étrangers, j'ai dit la France, la Hollande, l'Allemagne, etc... Il a toujours été notre souci de ne manifester à l'étranger que lorsque nous pourrions montrer toutes les diverses variétés représentées par des sujets d'élite. J'ai donc toujours insisté auprès du Comité pour retarder cette participation parce que je trouve que nos barbus n'ont pas encore atteint le degré de perfectionnement que je voudrais leur voir: mais l'insistance de Sociétés Étrangères devient de plus en plus grande et notre désir de faire connaître nos sujets à l'Étranger devient de plus en plus vif.

J'insiste encore auprès de vous, Messieurs, et auprès de tous les membres de notre Club de résister à toute envie d'exposer individuellement nos races à l'étranger et je vous supplie d'attendre encore quelque temps pour pouvoir, à un moment donné, exposer tous ensemble et ainsi établir à tout jamais et d'une façon vraiment digne, la renommée de nos barbus et du C.A.B.N.

Je déclare ici formellement que je verrais avec un profond chagrin un ou plusieurs de nos sociétaires exposer nos Barbus à l'Étranger, spécialement en Angleterre, où les éleveurs ne verront que trop vite les beautés de notre race. Ils profiteront aussitôt du résultat atteint par nos labeurs constants de tant d'années et tourneront nos imperfections et notre précipitation à leur profit.

Un mot encore, Messieurs, pour vous dire que mon collaborateur de vieille date et fondateur du Club, M. Charles Buls, a été sérieusement malade, je suis heureux de vous annoncer qu'il est presque guéri et il est certain que nous serons tous contents de le voir bientôt reprendre sa place parmi nous.

Il me reste à vous remercier, Messieurs, pour votre collaboration et vous assurer de mon entier dévouement au Club Avicole du Barbu Nain.



Mémoires de l'abbé Maurice De Backer (prison de Saint-Gilles, 8 août 1941)

(suite)

par Pierre Olivier

Enfermé à la prison de Saint-Gilles depuis le 8 août 1941, pour détention d'écrits interdits par l'occupant, l'abbé Maurice De Backer poursuit sa description de la vie des détenus.

Ch. IV. Souvent l'ennui naquit... Système D!

L'ennui... et comment y parer.

Le pire ennemi du prisonnier, c'est l'oisiveté. Il s'acharnera donc à occuper activement le temps, sous peine de voir les spectres du cafard, du découragement, du pessimisme et de la neurasthénie assaillir ses méninges sans défenses. La matinée est en général suffisamment remplie pour ne point engendrer le noir désespoir: mise en ordre de la cellule, nettoyage, préau, bouillon d'onze heures.

Il est, pour les prêtres prisonniers, une chose particulièrement pénible: c'est l'absence de Messe et de Communion. Il fallut un long mois d'attente pour que Monsieur le Curé eût l'occasion d'assister à la première messe dans la prison. Cinq dimanches sans le sacrifice de l'autel: et encore, si les malheureux avaient eu la joie de le célébrer. Mais non ! Avant que l'Aumônier allemand monte à l'autel, on vient annoncer qu'il ne distribuerait la Sainte Communion que quinze jours

plus tard, ce qui fit, pour les très nombreux pratiquants, 45 jours d'affilée sans le réconfort de la présence eucharistique (Liberté de Conscience !).

Le brave vicaire en piqua une crise de larmes, qui devint une crise de rage froide dans le courant de l'après-midi. La Messe bimensuelle fournit aux pensionnaires catholiques de l'établissement philanthropique l'occasion de rencontrer des amis et connaissances. Les abbés profitent des escaliers en colimaçon pour entendre une confession. On passe un billet. Dans la grande chapelle décagonale, les centaines de petits boxes en bois où l'on enferme chaque individu retentissent de chuchotements très peu étouffés. Il est juste de dire qu'au moment de la Messe, un respectueux silence remplace l'audacieuse infraction au règlement. Au sortir de la chapelle, même fête de l'esprit et du coeur, qui tient joyeux toute la matinée du dimanche.

Les heures grises et lourdes sont celles qui suivent le repas de 11 heures. Il est urgent d'y parer.

Le chapitre précédent a donné déjà un petit aperçu des genres de distractions qui peuvent ensoleiller la vie du forçat. Cartes, jeux variés pour ceux qui ont le bonheur d'en recevoir, prières pour les croyants, bréviaire, lecture de vieux romans sales de la bibliothèque de la prison, journaux de la veille, nettoyage et raccommodage du linge, conversation et discussions pour ceux qui ont un peu d'idées, rédaction de mémoires et souvenirs, gymnastique en chambre, consommation intensive de cigarettes (il a été dit plus haut comment on les ménage en récupérant les mégots), découpage des allumettes (...). Les clous (...), toute ficelle est rigoureusement interdite (...) ¹ et pourtant on réussit très souvent à s'en procurer; voici comment: lorsqu'il (le prisonnier) va chercher son bienheureux paquet de vivres, on coupe la ficelle. Au même moment, il la coupe de son côté. La ficelle étant coupée à deux endroits, une part reste entre les mains du brave Boche, l'autre est glissée sous le papier et reste dans la main du propriétaire légitime. Les ficelles ont de multiples destinées; elles attachent tout: le linge propre et sale, les vêtements trop nombreux pour les clous; elles servent de séchoir, de lacets de bottines, de moyen de correspondre par la fenêtre avec les cellules voisines et d'occulter celles-ci aux heures de couvre-feu. Car n'oublions pas que toute lumière est défendue le soir, ce qui oblige les retraits forcés à faire leur paillasse dès la tombée du jour. Mais un vrai prisonnier n'est pas embarrassé pour si peu. S'il existe une lampe électrique, c'est pour avoir de la lumière, et une défense est pour tout Bruxellois une occasion unique de manifester son indépendance.

Que la lumière soit !

Voici donc quatre moyens successivement employés dans la "cale" de Monsieur le Curé

pour jouir des bienfaits de la fée électricité, au lieu de se morfondre dans l'obscurité mortuaire d'un vivant caveau.

Étant donné un interrupteur placé à l'extérieur d'une cellule, hors de la portée du guichet ouvert, comment faire pour que celui-là soit en contact sans que la lampe brûle de jour ?

Le problème étant tel, le prisonnier commence par enlever la lampe à baïonnette, puis intercale un papier fort au fond du culot, remet la lampe et, en revenant du préau, tourne l'interrupteur extérieur. Si le gardien ne s'aperçoit de rien, il suffira d'enlever le papier qui isole la lampe, une fois le soir venu. Ne pas oublier d'occulter la fenêtre: deux clous près du plafond, la précieuse ficelle, une couverture repliée dessus... et le trou est fermé.

Cette première et simple solution ayant été éventée, la difficulté fut tournée en déplaçant le bouton d'interrupteur d'un quart de tour, ce qui a pour effet déplorable de le montrer fermé quand il est ouvert et vice-versa. Résultat: le surveillant malin et vigilant, en commençant sa ronde de nuit, observe d'un œil scrutateur les interrupteurs délictueux et, sans avertissement, pour mieux surprendre les délinquants, tourne sans bruit, chaussé qu'il est d'espadrilles nocturnes, le bouton litigieux, ce qui a pour immédiate conséquence de plonger les prisonniers rébarbatifs dans une... lumière éblouissante que les rieurs s'empressent de cacher sous un abat-jour breveté. Au bout de quelques jours, hélas, une cellule imprudente fut repérée de l'extérieur par la patrouille de nuit et un vigoureux **Licht auf !** avertit la garde intérieure qui entreprit l'examen des "cales". Vite, enlevons la lampe, et quand le gardien ouvrira l'oeillon de surveillance, d'harmonieux ronflements rompront seuls... l'obscurité !

Il s'agissait de jouer au plus fin. Le deuxième moyen était plus ou moins déjoué, que faire ?

1 Les passages éliminés ne font que répéter, souvent mot pour mot, ce qui a déjà été écrit au chapitre III.

Mais simplement mettre l'interrupteur en contact et faire disparaître le bouton tout en isolant la lampe à l'aide du papier. Le bouton descendit donc deux étages et tomba dans les limbes de l'oubli... jusqu'au jour où l'électricien de service le remplacera.

Le problème se reposa donc une quatrième fois comme suit: étant donné un interrupteur placé comme plus haut et devant fonctionner normalement, comment obtenir un passage constant du courant que l'on puisse interrompre à volonté de l'intérieur ? Monsieur le Curé assura une élégante et secrète solution: une lamelle de boîte à conserve, de longueur suffisante, fut mise en demi-circonférence d'un pôle à l'autre de l'interrupteur, sous le couvercle d'ébonite et tout fut refermé régulièrement. Le contact étant assuré de façon permanente, il suffisait d'un quart de tour à l'abat-jour émaillé qui supporte le socket de la lampe pour éteindre ou allumer celle-ci à volonté... et le tour est joué !

Mais, dira le lecteur un peu étonné par une telle insistance, était-ce si important de garder cette pauvre lumière (15 bougies) encore atténuée par un système de caches qui ne laissait filtrer qu'une pénombre générale et un mince filet de clarté sur la table ? Il faut avoir, plusieurs jours de suite, vécu de 7 heures du soir à 8 heures du matin dans une obscurité absolue, bouclés à trois dans un cabinet de 30 mètres cubes sans trouver le sommeil par suite du manque d'air et d'exercices physiques, pour se rendre compte de tout ce qu'il y a d'horreur dans ces ténèbres, de cris stridents dans ces sombres flammes, de tortures dans ces tourments (prière des agonisants). Supplice de damnés que ne connaissent pas les prisonniers de droit commun qui nous précédaient en ces lieux infernaux.

Le miracle, c'est le moral magnifique et la gaieté qui déborde parfois en cascades de rires le long des lugubres bâtiments ! Ô puissance des consciences qui ont accompli leur devoir !

A côté de cet optimisme moral, qu'il doit entretenir sans cesse pour ne pas glisser dans les

idées noires et les plus désastreux relâchements, et ce au prix de sa santé physique et mentale, la qualité essentielle du vrai prisonnier est la débrouillardise. Mille petites ficelles de métier sont à faire manoeuvrer chaque jour.

Quelques trucs utiles... sait-on jamais?

Pour pouvoir entretenir un compagnon sis en une cellule lointaine, il y a le préau où d'habiles mouvements vous rapprochent, le billet passé par le fatik complaisant, le journal que l'on fait remettre par le surveillant de bonne humeur, la visite au médecin que l'on organise le même jour, le paquet reçu à la même date, le téléphone par ricochet, le tuyau du chauffage.

L'heure s'obtient soit par un industriel cadran solaire sur le mur, par les signaux horaires sur la tuyauterie (voir plus haut), par l'écoute des mouvements intérieurs de la prison ou, lorsque le vent est favorable, par le tintement lointain de l'Angelus et de l'horloge de la tour de l'Annonciation ou du Couvent des Barnabites. Les abbés obtiennent le retour de leur montre sous prétexte de leur office à réciter à heures fixes.

En allant au bain, sous la surveillance de gardiens belges, les malins rapportent un peu de poudre de pierre ponce pour le nettoyage de leur bassin, ou un savon-Ersatz supplémentaire. Mon Curé dénicha une mine de petits catéchismes diocésains français et flamands sur l'étage du couloir balnéaire et en fit une distribution judicieuse.

Ne jetez pas les vieux pots à moutarde; ils font d'excellents verres à boire. Les pots de confiture sont de parfaits beurriers de réserve. La vitre de l'armoire, doublée d'un tissu noir, forme une glace passable. On fabrique de propres assiettes en recouvrant un carré de carton d'un sachet en cellophane ou en cellulose; la cendre de cigarette donne un brillant surprenant au robinet de cuivre. Les allumettes servent d'épingles pour la fabrication des abat-jour. Les ficelles raccommodent aisément les déchirures des paillasses. Quant à l'eau chaude, elle se confectionne dans une gamelle déposée sur deux vieilles boîtes à sar-

dines mises de champ sur la "ramassette" et des bandes de carton servent de combustible. Il faut évidemment un peu de patience et de résistance à la fumée, mais une tasse de thé ou de café bouillant vous récompense de vos peines !

La santé physique est de toute importance pour le maintien élevé du moral. Les sacrifices que s'imposent ceux qui restent libres pour vous expédier votre paquet de quinze en quinze jours, ne sont pas inutiles. Encore faut-il garder frais les aliments périssables. Ceux-ci sont adroitement déposés à l'extérieur du vasistas, sur le rebord de pierre bleue qui servira de garde-manger et, pour les garantir des pigeons et des moineaux voraces, protégés par du carton.

Le prisonnier consciencieux dose intelligemment son alimentation pour éviter la furonculose menaçant celui qui se bourre de conserves. Il rendra, sans fausse honte aucune, ses devoirs à la nature à heure fixe et une visite au médecin corrigera les écarts néfastes des voies digestives.

Les vêtements font l'objet de soins touchants: les chapeaux, enveloppés de papier journal, sont mis à l'abri de l'immanquable poussière. Les pardessus et vestons pendent, protégés de la chaux du mur par un papier gris. Le linge est plié dans des boîtes de carton brun. Les aliments périssables, le pain, le tabac, les bonbons, les épices ont leur place ou leur carton réservé.

Les cartons qui servent d'assiettes dans la "cellule Cléricale" sont des morceaux de la liste de cantine des prisonniers d'avant-guerre. Ils pouvaient s'en payer du linge, les bougres ! C'est à vous faire venir l'eau à la bouche !

La privation ressentie le plus durement par le prisonnier politique est l'absence de nouvelles des siens, surtout dans les premières semaines de détention. Qu'à cela ne tienne ! Dès le huitième jour, la relation était rétablie avec l'extérieur. Ceux qui sont libérés portent des nouvelles fraîches aux familles des détenus. Ceux qui reçoivent visite se rendent mutuellement le service de faire téléphoner aux parents de leurs compagnons. Des lettres, écrites sur papier fin, glissent dans les tubes minces des cartons ondulés. Enfin, il y a le tuyau secret, l'Allemand qui se laisse acheter, porte et rapporte des lettres interminables, avec des billets et des missions pour les amis, les proches, les affaires. De petits paquets, des vivres, lampes électriques, tabac, menus objets suivent la même voie, au nez et à la barbe de nos cerbères. Que d'épouses, de mères rassurées, averties dès le premier jour et renseignées sur le sort d'êtres chers; que d'angoisses calmées, de craintes dissipées, de renseignements précieux donnés à ceux que guettent les argousins du désordre nouveau. Bénis soyez-vous, ô charitables détours de la malice mis au service de l'altruisme et de l'amour de ceux qui souffrent !

door Raymond Van Nerom

Wij vervolgen met het afschrijven van de bevolkingsregisters waarvan het eerste gedeelte verscheen in de vorige nummers van Ucclesia.

Termeulenstraat

nr. 52¹

1. **Parijs** Eugénie, papierfabrikant, 53 jaar, weduwe.
2. **Demeurs** Jules J.A.F.E., papiermaker, 31 jaar, ongehuwd.
3. **Demeurs** Caroline E.J.F., z.b., 22 jaar, ongehuwd.
4. **Demeurs** Laure D.C.E.F., z.b., 20 jaar, ongehuwd.
5. **Demeurs** Anne I.C.E.F., z.b., 18 jaar, ongehuwd.
6. **Demeurs** Mélanie M.J.E.F., z.b., 16 jaar, ongehuwd.
7. **Demeurs** Hortense A.J.E.F., z.b., 14 jaar, ongehuwd.
8. **Demeurs** Adèle C.H.E., z.b., 35 jaar, ongehuwd.
9. **Declercq** Adèle, winkeljuffrouw, 22 jaar, ongehuwd.
10. **Mac Quin** Elisabeth, lerares Engels, 27 jaar, ongehuwd, afkomstig van Rode, vertrokken naar Engeland op 10/03/1848.
11. **Colpaert** François, dienstbode, 52 jaar, ongehuwd, vertrokken op 20/03/1856.
12. **Allart** Rosalie J.G., dienstmeid, geb. 28/11/1818, afkomstig van Rode, vertrokken naar Waterloo op 13/10/1856, gehuwd op 07/05/1856.
13. **Demol** Jeanne, dienstmeid, 20 jaar, gehuwd op 06/05/1850.
14. **Libert** Catherine, dienstmeid, 19 jaar, ongehuwd, afkomstig van Rode, vertrokken naar Brussel op 21/01/1848.
15. **Vandezanden** Joséphine, dienstmeid, 23



De woonkamer van een huis te Termeulen rond 1900 naar een foto verschenen in het boek van Constant Theys, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, 1960 (gegeven door H. De Smedt)

- jaar, ongehuwd, afkomstig van Antwerpen, vertrokken naar Antwerpen op 10/10/1857.
16. **Bonier** (?) Anna, dienstmeid, ? jaar, ongehuwd, afkomstig van Parijs, vertrokken naar Terhulpen op 04/04/1854.
 17. **Vloeberghs** Marie Caroline, dienstmeid, 33 jaar, ongehuwd, afkomstig van Antwerpen, ver-

1 Het gaat vanzelfsprekend over de papierfabriek de Meurs.

trokken naar Ranst op 07/12/1857.

18. **Demeurs** Delphine, onleesbaar beroep, 67 jaar (?), ongehuwd, afkomstig van Overijse, vertrokken naar Eigenbrakel op 05/04/1857.

19. **Haron** (?) Anne Marie, dienstmeid, 24 of 34 jaar, ongehuwd, afkomstig van Overijse, vertrokken naar Eigenbrakel op 21/09/1857.

1 en 5 geboren te Brussel, 2 à 4, 6 à 8, 17 & 18 te Rode, 9 te Brugge, 10 te Londen, 11 te Oordem, 12 & 14 te Nijvel, 13 te Dworp, 15 te Antwerpen, 16 te Calais, 17 te Deurne.

nr. 53

1. **Demunter** Charles, landbouwer, 63 jaar, gehuwd, overleden op 10/09/1854.

2. **Devaert** Elisabeth, huisvrouw, 62 jaar, gehuwd.

3. **Demunter** Jacques, landbouwer, 29 jaar, gehuwd op 17/04/1850.

4. **Demunter** Marie Elisabeth, landbouwster, geb. 05/09/1821, gehuwd op 30/04/1851.

5. **Demunter** Elisabeth, landbouwster, 24 jaar, vertrokken naar Eigenbrakel, overleden te Rode op 27/12/1849, gehuwd op 02/05/1849.

6. **Demunter** Sébastien, z.b., 10 jaar, kind, vertrokken naar Huizingen op 02/05/1854.

7. **Demunter** Marie Anne, landbouwster, 20 jaar, gehuwd, vertrokken naar Rode.

8. **Benois** Alexandre, landbouwer, geb. 16/04/1815, gehuwd op 30/04/1851.

9. **Petroons** Mathieu, dienstbode, 21 jaar, afkomstig van Linkebeek, vertrokken naar Alsemberg op 05/04/1853.

10. **Benois** Elisabeth, z.b., geb. 18/09/1853, kind.

11. **Benois** Egide Ferdinand, z.b., geb. 04:05:1856, kind.

1, 3 à 7, 10 & 11 geboren te Rode, 2 & 9 te Alsemberg, 8 te Brussel.

nr. 54

1. **Hasendael** Jean Baptiste, papiermaker, 33 jaar, gehuwd.

2. **Depas** Anne Marie, huisvrouw, 32 jaar, gehuwd.

3. **Hasendael** Jeanne, z.b., 6 jaar, kind.

4. **Hasendael** Elisabeth, z.b., 3 jaar, overleden op 30/07/1848.

5. **Hasendael** Barbe, z.b., 10 maanden, kind.

6. **Wets** Jeanne, dagloonster, 63 jaar, weduwe.

7. **Cuyckens** Marie, dienstmeid, 14 jaar, ongehuwd, overleden op 08/11/1851.

8. **Van Cortenstraeten** Charles, papierknecht, 32 jaar, ongehuwd.

9. **Hasendael** Pierre, z.b., geb. 13/07/1848, ongehuwd.

10. **Hasendael** Marie, z.b., 02/12/1850, ongehuwd.

11. **Hasendael** Anne Catherine, z.b., geb. 07/04/1853, ongehuwd.

12. **Hasendael** François, z.b., geb. 06/12/1853, ongehuwd.

1 geboren te Dworp, de anderen te Rode.

nr. 55

1. **Vandenberghen** Pierre, herbergier, 48 jaar, gehuwd.

2. **Vigile** Françoise, huisvrouw, 45 jaar, gehuwd.

3. **Vandenberghen** Henri, papiermaker, 18 jaar, ongehuwd.

4. **Vandenberghen** Jean Baptiste, papierwerker, 16 jaar, gehuwd op 26/09/1855.

5. **Vandenberghen** Elisabeth, z.b., 14 jaar, gehuwd op 22/04/1857.

6. **Vandenberghen** Sébastien, z.b., 10 jaar, kind.

7. **Vandenberghen** Grégoire, z.b., 8 jaar, kind.

8. **Vandenberghen** Pierre, z.b., 6 jaar, kind.

9. **Vandenberghen** François, z.b., 31 maanden, kind.

Allemaal geboren te Rode, behalve 2 te Brussel.

nr. 57

1. **Heymans** Pierre, landbouwer, 52 jaar, gehuwd.

2. **Seraine** Dorothee, huisvrouw, 44 jaar, gehuwd. Vondeling opgenomen door Jean Heymans (Rode) die daarvoor 46 fr. voor het pensioen en 23 fr. voor de kleerdrachten kreeg (jaar 10).

3. **Heymans** Jean François, militair, 23 jaar, gehuwd op 01/05/1850.

4. **Heymans** Marie Anne, dagloonster, 22 jaar, ongehuwd, vertrokken naar Linkebeek op 11/12/1853.

5. **Heymans** Marie, dagloonster, 18 jaar, gehuwd op 21/04/1852.

6. **Heymans** Jeanne, z.b., 13 jaar, kind.

7. **Heymans** Jacques, z.b., 8 jaar, kind.

8. **Heymans** Anne Catherine, z.b., 22 maanden, kind.

Allemaal geboren te Rode, behalve 2 te Brussel.



Gezicht op de papierfabriek de Meurs rond 1900